

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à :

<https://www.cadre21.org/membres/0f92e08a8d39cdbc037d4792>

Date d'obtention : 2025-03-31 18:10:10

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Rapidité de traitement : SEXTO permet de réduire le délai de traitement des dossiers de sextage.

Collaboration intersectorielle : Le programme repose sur une collaboration étroite entre les écoles secondaires, les policiers et le système de justice.

Trousse d'intervention : Une trousse spécifique aide les intervenants scolaires à agir rapidement et efficacement en cas de sextage.

Sensibilisation : Le programme vise à sensibiliser les jeunes et leurs parents aux conséquences physiques, psychologiques, sociales et légales du sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Bien outillé pour traiter les cas de sextage rapidement et efficacement, réduisant ainsi le délai de résolution.

Apprendre à travailler en étroite collaboration avec les policiers, les écoles et le système de justice, ce qui peut améliorer la coordination et la réponse globale.

Agir de manière structurée et informée.

Sensibiliser les jeunes et leurs parents aux risques du sextage, contribuant ainsi à la prévention et à la réduction des incidents.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Respect et confidentialité .

Écoute active .

Éducation et sensibilisation.

Support émotionnel .

Collaboration avec les autres intervenants (policiers, enseignants, conseillers) pour assurer une réponse coordonnée et efficace.

Assurez un suivi régulier avec les élèves concernés pour vérifier leur bien-être et l'évolution de la situation.